

Le Cora et son ambitieux projet !

Véritable plaque tournante de la vie sociale et associative du Val-de-Travers, lieu de vie indispensable à la qualité de vie des 65+ dans une perspective intergénérationnelle, guichet de consultation sociale, de renseignements et d'aides à la gestion financière et administrative, le Cora représente un haut lieu de la vie sociale du Val-de-Travers. Le Cora souhaite désormais s'installer dans ses propres « meubles ». Pour réaliser cet ambitieux projet, il lancera bientôt une grande campagne de financement.



Président de l'association, Alexis Boillat résume ainsi la situation actuelle : « Actuellement, le Cora dispense ses prestations sur deux sites distincts. Cette configuration n'est pas optimale et rend difficiles les synergies entre nos activités ! Nous sommes également et par ailleurs à l'étroit dans nos locaux actuels, gourmands en location. Ainsi, nous avons acquis la conviction qu'il fallait nous établir sous un seul toit et, si possible, acquérir un bâtiment ! Aujourd'hui, l'immeuble est trouvé, les devis de rénovation et transformation sont établis, nous sommes dès lors en quête de fonds afin de ne pas péjorer la bonne santé financière de notre institution ! ». Une belle et bonne manière de célébrer le bientôt 40^e anniversaire du Cora...

Sous un même toit

À l'évidence, au vu de ses moult activités et afin de répondre aux besoins d'une population de plus en plus âgée, le Cora doit s'installer dans de nouveaux locaux, de manière à dispenser toutes ses prestations au même endroit. Ainsi, l'immeuble sis rue du Patinage 1 (garage Gattolliat – en face du Centre de sports de glace), permettra ce regroupement. Il s'agit dès lors de réunir les fonds nécessaires pour transformer l'immeuble réunissant les services et le bric-à-brac.

Campagne de financement

Grâce à la Loterie romande, à des fondations – Göhner notamment – à des associations et aux communes du Val-de-Travers, une grande partie du budget a été réunie. L'argent réuni par cette opération de crowdfunding servira à agencer la cuisine et le café-bric. Ainsi, chaque don laissera son empreinte au Cora et contribuera au bien de tous ! Le projet du Cora est devisé à 1,4 million de francs et cette opération de

crowdfunding a pour objectif d'agencer la cuisine et de meubler la cafétéria et la salle de réunion. Le solde du financement provient de la générosité de la Loterie romande et de diverses associations-fondations. Un emprunt complétera le budget. Par cette action, nous faisons appel à la générosité des privés et entreprises pour soutenir ce projet en « laissant leur empreinte » au Cora.

La mode est au « crowdfunding » ... Le Cora, désireux de mettre tous les atouts de son côté, lance ainsi sa campagne de financement. En deux phases, une recherche de « fans », disons plutôt de parrains, et ensuite le démarrage de la campagne de financement. « Laissez votre empreinte au Cora en soutenant son développement ! », c'est sous ce titre que l'appel est lancé. Un soutien différencié : un café « merci » à Fr. 20.-, l'empreinte de bronze à Fr. 100.-, d'argent à Fr. 500.- et d'or à Fr. 1'000.-, pour une réalisation se déroulant entre les mois de juillet à décembre 2020. Objectif : Fr. 80'000.- !

Pour en savoir davantage : www.heroslocaux.ch/cora.

ck

La Côte-aux-Fées : incendie dans un hangar

Jeudi 11 juin à 13 h 40, le détachement de premiers secours du Val-de-Travers est intervenu, rue des Bolles-du-Temple à La Côte-aux-Fées, pour un incendie dans un hangar où une plaque électrique s'était enflammée. Le sinistre a rapidement été maîtrisé et une enquête est en cours pour en déterminer les causes.

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 18 juin 2020 **N°24**

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Ursula et Claude Bourquin, unis, au service de l'écoute d'autrui.

PAGE 3

ÉPICERIE MOBILE

« La Traction » fera halte dans les villages sans petit commerce.

PAGE 8

PROTECTION SANITAIRE

Plan obligatoire pour toutes les manifestations publiques.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon	2
Chronique régionale	3
Carnet de la semaine	4

DEUXIÈME CAHIER

Infos utiles	5
Bonnes tables	5
Où sortir	6-7
Chronique régionale	6, 8
Les sports	7
Affaires immobilières	8

2 CAHIERS | 8 PAGES

tous Azimuts! Malheureux les Oublieux

Partout à travers le monde, un même mouvement, et même ici à Neuchâtel en Suisse, pays où l'on aime tant gommer son passé.

Partout, des manifestants, souvent jeunes ou très jeunes, veulent abattre les statues des « grands » hommes d'hier (à leur époque les femmes ne comptaient malheureusement pas encore). Des figures historiques aux passés coloniaux et racistes que notre société en recherche de perfection et de correction n'admet plus. De Christophe Colomb à Churchill en passant par le De Pury de la place, tous en prennent pour leur grade.

Certes, le racisme est une honte, une abjection, une ignominie et tout avis contraire me ferait vomir ! Mais nous n'avons jamais vécu à l'époque de ces « Messieurs ». C'était celle de la séparation entre les peuples et de la condescendance de l'Occident. Comment aurions-nous évolué en ces temps-là, élevés dans l'idée d'une hiérarchie raciale... Peut-être aurions-nous agi à l'identique... Même Voltaire avec ses grands idéaux a sa part d'ombre.

Alors, la jeunesse me répliquera que le contexte n'excuse rien !

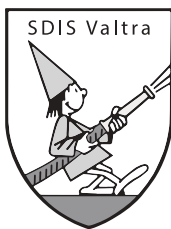
Absolument, ce n'est pas un blanc-seing ! Cependant, contextualiser permet d'expliquer et de comprendre. Effacer n'offre que l'oubli.

Hors, oublier est le plus beau cadeau fait au passé pour qu'il se reproduise...

Rabov

En plus dans ce numéro

NG Menuiserie, à Couvet, met ses compétences et sa créativité à votre service pour votre future cuisine faite sur mesure ! Toutes les informations se trouvent dans le flyer encarté dans cette édition.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 9 juin : à 9 h 54 à Noiraigue, pour une évacuation sanitaire avec le camion échelle pour les ambulanciers.

Jeudi 11 : à 13 h 49 à La Côte-aux-Fées, pour l'extinction d'un feu de cuisine.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

La Vie au Vallon

CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Bourquin
Prénoms	Ursula et Claude
Nés le	Ursula, le 24 août 1966, à Berne Claude, le 30 mai 1964, à Couvet
Ursula	maman de Mélanie, Gilles, Shannon et Maëlle
Claude	papa de Shannon et Maëlle
Professions	Propriétaires et tenanciers du Snack Bar Cavallino de Fleurier
Domicile	Môtiers

Ursula et Claude Bourquin, unis, au service et à l'écoute d'autrui !

« Le comptoir d'un café est le parlement du peuple »

Auteur inconnu



« Pas toujours facile d'être à l'écoute de chacun, mais quelle chance on a d'avoir une si bonne clientèle ! »... Claude et Ursula se sont bien trouvés et ils sont faits pour cette activité. À la question de savoir si c'est parfois délicat de travailler en couple : « On travaille ensemble depuis 25 ans ! C'est agréable et confortable ! ». Et Ursula d'ajouter : « Il y a même un manque lorsque l'un des deux n'est pas derrière le zinc ! Sans doute le résultat d'une famille très soudée ! ». Ils insistent sur le caractère exceptionnel de leur clientèle : « On a vu passer quelques générations, les enfants et même les petits-enfants de nos premiers clients ! Cette fidélité nous fait plaisir. Avec parfois quelques déceptions, c'est bien normal, on ne peut pas plaire à tout le monde ! » lance encore Claude. Philosophes et psychologues, on sent chez le couple le désir d'avoir le temps d'être à l'écoute de chacune et chacun.

Enfances

Lui grandit à Môtiers, elle à Chiètres – Kerzers – dans le canton de Fribourg. Cadet d'une fratrie de quatre enfants – deux filles deux garçons –, Claude vit une enfance musicale – trompette – dès lors que la famille est fortement engagée au sein de la fanfare villageoise. Un père chef de station au RVT, une mère au foyer, Claude passe une enfance harmonieuse, grâce à une vie de quartier « mouvementée », animée par plusieurs loisirs – football et hockey sur terre. « Une période

heureuse, il y avait toujours du monde à la maison, je passais mes vacances au travail des champs, une belle période ! ».

Ursula vit également une enfance heureuse, un père boucher et une mère au foyer, avec une sœur aînée : « J'adorais le football, au village on formait des équipes féminines à l'occasion des tournois ! Sans oublier la piscine bien sûr... ». Au terme de sa scolarité obligatoire, Ursula s'en vient à Couvet, en qualité de fille au pair, afin d'apprendre le français. Elle y demeure un an avant de s'en aller du côté d'Aarberg pour intégrer une école d'assistante-infirmière. Puis elle s'en revient à Fleurier.

Pendant ce temps, Claude débute son apprentissage de menuisier dans l'entreprise Herzig & Leuba à Couvet pour y obtenir son CFC. École de recrues dans la protection aérienne à Genève, école de sous-officier : « J'aurais bien poursuivi mais nous n'étions pas rémunérés correctement, j'ai donc stoppé pour revenir à l'entreprise qui m'a formé ! ». Quelques mois avant de partir à travers la Suisse pour travailler à diverses rénovations. Enfin, il se met à son compte en qualité de menuisier. L'aventure dure cinq années...

Ursula travaille à l'Hôtel de l'Ours de Travers avec Mme Marquis, au Cercle italien avant de s'en venir au Snack, le 1^{er} janvier 1990. Claude y est alors client. En 1995, Ursula est en cours d'ob-

Les carnivals

En tant d'années, on accumule beaucoup de souvenirs ! Un moment particulier demeure à l'esprit de Claude et Ursula : les carnivals. « Les premiers, sous l'ère Bernard Cousin ! Les moments les plus beaux même si ces journées étaient fort pénibles au plan de la fatigue ! Tout le monde jouait le jeu, l'ambiance était chaleureuse, presque familiale... De vrais moments de bonheur ! ». Au chapitre du plaisir de recevoir du monde, Claude et Ursula en profitent pour saluer la réouverture de l'Alambic. En même temps, ils se réjouissent de retrouver bientôt des conditions de travail « normales » !

tention de sa patente, Claude est alors engagé au Snack : « Six mois sous ce statut, je n'ai plus quitté l'établissement ! ».

La famille

Lorsqu'ils évoquent les enfants et la famille, les visages de Claude et Ursula s'illuminent : « Une famille soudée, comme celles connues durant nos enfances respectives ! ». Réunie sous le même toit, à Fleurier d'abord, au-dessus du Snack, puis à Môtiers, dans la demeure familiale depuis 2011.

« La famille, c'est le havre de repos et de ressourcement ! On a fait de magnifiques voyages, toujours ensemble ! Cette année, pour la première fois, nous devons partir les deux seulement. Il faut croire que cela ne nous est pas permis ! » ajoute Claude en riant. Quant au Val-de-Travers et le fait d'y être demeuré, la question ne se pose même pas : « On s'y sent si bien. C'est chez nous ! ».

Claude-Alain Kleiner

LIEU DE VIE ET DE CONTRÔLE SOCIAL

« Métier pas toujours facile, avec ses petites déceptions mais quelle chance on a de le pratiquer au Val-de-Travers, avec une telle clientèle ! ». Selon les tranches-horaires, la clientèle est différente. Ainsi, tout au long d'une journée, c'est l'entier de la société qui s'attable ou s'accoude au bar. Des artisans à l'heure du café matinal aux jeunes qui commencent la soirée aux alentours de 23 heures, toute la société défile au Snack... Ces jeunes qu'Ursula et Claude se plaisent à décrire avec une certaine tendresse : « Ils sont chiants, toujours penchés sur leurs écrans et sans cesse connectés, mais ils sont super ! Polis et sympas... Quand ça ne va pas, on les remet à leur place et tout rentre dans l'ordre. Au Snack, Laurent fait beaucoup pour les jeunes ! ». À l'évidence, Ursula et Claude démontrent la vérité de l'adage « il faut être fait pour ce métier »... Ils y rayonnent, dans le calme et la sérénité. Avec gentillesse et fermeté à la fois. Et surtout, dans la discrétion selon un autre principe fort « vivre et laisser vivre ». Tout en exerçant, même sans le vouloir, un indispensable contrôle social !

REGARDS EXTÉRIEURS

Francine Chabloz connaît Ursula depuis plusieurs dizaines d'années : « Depuis le temps, on a tissé de vrais liens d'amitié, au point que j'ai été témoin de leur mariage ! Ce sont des gens que j'apprécie énormément. Ils sont toujours d'humeur égale, agréables, on peut discuter de tout. Et, surtout, on peut compter sur eux ! ». Quant à Claudio Bellocco, il est dithyrambique à l'encontre de Claude et Ursula : « Boubou, je le connais depuis le temps merveilleux de la fanfare. Ce sont des amis que j'adore, un couple qui a dû batailler. Avec leurs quatre enfants, ils peuvent avoir la tête haute. De surcroît, ils sont de véritables éponges, avec cette faculté rare de ne pas juger. Au service d'autrui, des jeunes en particulier... ».

AUJOURD'HUI DÉJÀ,
L'ÉNERGIE DE DEMAIN!

Développement et exploitation de
projets éoliens, biomasse, solaire,
contracting photovoltaïque et
petite hydraulique.



greenwatt
groupe e

La gestion différenciée des talus routiers : une contribution au réseau écologique cantonal

Les talus routiers, véritables réseaux d’espaces verts interconnectés, jouent un rôle important pour la biodiversité. De nombreuses espèces, rares ou menacées, y trouvent un écosystème de prairies fleuries. Le Département du développement territorial et de l’environnement (DDTE) a souhaité initier une gestion différenciée de ces espaces naturels à travers le canton. En effet, un entretien différencié de ces espaces permet de préserver la biodiversité qu’ils abritent. Le solde des surfaces vertes seront quant à elles exploitées en gestion raisonnée, ce qui permettra de réallouer des ressources à la lutte contre les plantes problématiques.



Crédit photo : SP

Le service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), en étroite collaboration avec le service des ponts et chaussées (SPCH) et la commune de Val-de-Travers, a mené une étude portant sur l’entretien différencié des talus routiers au Val-de-Travers. Elle visait à obtenir des données propres à permettre l’élaboration d’un inventaire des talus intéressants du point de vue botanique et de proposer des mesures de gestion différenciées s’articulant autour des deux axes : la flore à préserver et la flore à éliminer.

La flore à éliminer comprend les plantes exotiques envahissantes (par exemple Bunias d’Orient) et les plantes problématiques pour l’agriculture (par exemple Sèneçon jacobée). Ces plantes se développent le long des voies de

communication et, par endroits, profitent des fauches tardives et de modalités d’entretien pas toujours adaptées pour se disséminer. Elles sont dotées d’un fort pouvoir concurrentiel et représentent une menace pour la biodiversité. Certaines d’entre elles génèrent aussi des problèmes de santé pour l’homme ou sont toxiques pour le bétail.

L’inventaire des talus routiers à haute valeur de biodiversité au Val-de-Travers a permis de recenser 58 surfaces, 39 au bord des routes cantonales et 19 au bord des routes communales qui méritent un entretien particulier (fauche tardive, à plus de 10 cm du sol et avec enlèvement et valorisation du produit de fauche) afin de préserver leur biodiversité.

L’étude a ensuite été étendue aux talus des routes cantonales de l’ensemble du canton, ce qui a permis d’identifier 74 surfaces supplémentaires, totalisant 113 espaces qui seront dès cette année entretenus selon les mêmes principes que ceux du Val-de-Travers. Des panneaux d’information signalant ces surfaces seront disposés sur les sites concernés dès ce printemps.

Le SPCH a mis sur pied, avec l’appui du SFFN, une formation du personnel d’exploitation en charge de l’entretien des talus routiers. Ces formations se poursuivront sur la durée, afin de consolider ces changements et d’unifier les pratiques en la matière.

Comm.

Barak est fermé... et ouvert...

Dans le respect des mesures sanitaires prises pour faire face à la pandémie de coronavirus, Barak n’a plus été en mesure d’offrir l’accueil libre aux jeunes du Val-de-Travers. Afin d’éviter de contribuer à la propagation du virus, le centre a ainsi fermé ses portes le 28 février déjà, sur conseil du médecin cantonal.

Les animateurs ont toutefois veillé à rester disponibles envers les jeunes qui le souhaitaient. Le télétravail, les vidéoconférences et les messages électroniques ont été privilégiés afin de maintenir le lien entre eux et l’association.

Le centre étant fermé, les professionnels n’étant plus présents

l’espace public semblait désert et abandonné. Tout comme les jours où le centre est inoccupé, le comité de l’association n’est pas en mesure de savoir ce qui se passe.

Aujourd’hui, bien que le virus soit toujours présent, Barak va être en mesure de déployer à nouveau plus largement ses activités, ceci à l’image des autres centres de jeunesse du canton qui peuvent, avec précaution, rouvrir leurs portes.

Pour Barak, cette réouverture s’est faite sur invitation, en lien avec des projets concrets et dans le respect des mesures de distanciation et d’hygiène cela jusqu’au 12 juillet.

Du 13 juillet au 4 août les animateurs seront en vacances et de ce fait le centre sera fermé.

Les groupes de tennis de table, musique, impro, jeux de rôle etc. qui bénéficient des locaux de Barak, ne sont plus en mesure de se réunir jusqu’au dimanche 2 août. En effet, le respect des conditions sanitaires, la désinfection des locaux après usage et la traçabilité des personnes présentes, ne peuvent pas être garantis par Barak.

Le 4 août, et seulement si la situation le permet, il sera alors temps d’en revenir à la vie d’avant ou à une vie autre, avec Barak quoi qu’il en soit.

Comité de l’association Barak

Une épicerie mobile et durable dans les villages sans petit commerce

Dès le jeudi 25 juin, la camionnette « La Traction » fera halte chaque semaine dans les villages dépourvus d’épicerie pour proposer des produits locaux aux habitants. Porté par l’association du même nom, ce projet est soutenu par la commune et a également bénéficié d’une aide cantonale.

Bonne nouvelle pour les habitants de Noiraigue, Môtiers et Boveresse : privés d’épicerie, ils verront s’arrêter sur leur sol une fois par semaine la camionnette « La Traction ». Se déplaçant dans l’entier du canton, cette épicerie mobile veut faciliter l’accès à des produits de qualité, locaux, bio et en vrac.

« La Traction » a bénéficié d’un soutien du Canton de Neuchâtel dans le cadre de l’appel à projets en faveur de l’économie de proximité, tout comme celui porté par la Commune de Val-de-Travers avec les associations Val’Action, CID et Destination Val-de-Travers. La commune ne soutient pas financièrement le passage de la camionnette au Vallon, mais elle met gratuitement l’espace public à sa disposition, compte tenu de l’absence de commerces similaires dans ces villages.

L’épicerie mobile stationnera chaque jeudi, dès le 25 juin, à côté

du temple de Boveresse, sur la place du 24 février à Môtiers, et enfin à proximité de la gare de Noiraigue. Les autres villages desservis dans le canton sont mentionnés sur le site www.latraction.ch.



Le Conseil communal se réjouit de cette nouvelle offre contribuant à la qualité de vie dans les villages, dont les modalités de desserte pourront être adaptées selon l’évolution de la demande.

Comm.



Accident dans un giratoire

Vendredi 12 juin à 6 h 15, un camion conduit par un habitant du Val-de-Travers, âgé de 52 ans, circulait sur la H10, dans la tranchée de Corcelles, en direction de Neuchâtel. Arrivé au giratoire de la pharmacie, sur la présélection de gauche, lors d’une manœuvre, il a, avec le flanc droit de son véhicule, heurté un véhicule conduit par une habitant du Val-de-Travers, âgé de 29 ans, qui circulait sur la présélection de droite.

TransN : reprise de la desserte de Pontarlier

La ligne 590 (Couvét, Centre sportif – Fleurier, gare – Les Verrières, Meudon – Pontarlier, gare), dessert à nouveau Pontarlier. Les voyageurs auront l’obligation de porter un masque de protection, en respect des règles édictées en France.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

EU TECHNOLOGY SA, à Val-de-Travers. Conversion de 100’000 actions de CHF 1, jusqu’ici au porteur, en action nominatives. Capital-actions : CHF 100’000, entièrement libéré, divisé en 100’000 actions de CHF 1, nominatives. Statuts modifiés le 30.04.2020. Rouvier Frédéric est maintenant originaire de Val-de-Travers.

SID, Société Industrielle de la Doux S.A., à Val-de-Travers. Signature collective à deux a été conférée à Delouf Clément Gilles Patrick, de France, à Pontarlier, F, directeur.

Cabinet vétérinaire Freléchoz-Aebischer SNC, à Val-de-Travers, Couvet, chemin des Til-leuls 18, 2108 Couvet. Société en nom collectif qui a commencé le 01.01.2000. Associés : Aebischer François, de Schmitten (FR), et Freléchoz Hubert, de Conignon, tous deux à Val-de-Travers, lesquels signent collectivement à deux. But : exploitation d’un cabinet vétérinaire.

MPC Management Projets & Consulting, Michel Plattet, à Val-de-Travers. L’inscription est radiée par suite de cessation de l’exploitation.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 18 au 25 juin

FLEURIER : dimanche, à 10 h, dimanche des réfugiés, D. Allisson.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 18 au 26 juin

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, et à 18 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 25, à 19 h, messe. Vendredi 26, à 18 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, et à 15 h, messe.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 18 au 25 juin

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, au temple.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église Libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Renseignements : pasteur D. Hoehn, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

FLEURIER (Régional 3) : aide spirituelle et sociale. Renseignements : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: 144



services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134



hotline pédiatrique: 032 713 38 48

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements

032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale

0848 134 134

Ambulance

144

Intoxication

145

Police-secours

117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra)

118

Police neuchâteloise

Fleurier

032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers

032 886 43 78

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

REYSUS – ASSOCIÉS
AVOCATS NOTAIRES
REYSUS
GERANCE SA



ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Geneviève de REYNIER**

maman de leur estimé associé, ami et patron, Me Gilles de Reynier.

Ils lui présentent, ainsi qu'à toute sa famille,
leurs plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Colombier et Fleurier, le 17 juin 2020.

Délai de
réception
des avis
tardifs,
mortuaires
et de
naissance :

**JEUDI
MATIN
8 HEURES**



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch



HISTOIRES DE

Être femme et travailleur
humanitaire :
quatre belles découvertes

Écrit par Abigail Drane - 5 mars 2020

La première chose que j'ai apprise lorsque j'ai posé le pied en Afghanistan, c'est que je ne savais pas comment porter le voile. Tentant de récupérer mes bagages, je n'ai pas su rattraper à temps le voile qui est tombé. J'aurais préféré laisser une autre première impression que celle d'une Occidentale à la tête découverte, mais grâce aux conseils de mes nouvelles collègues afghanes, j'ai très rapidement compris comment sécuriser un voile. Toutefois, ce n'était là que la première étape d'un apprentissage intensif : être femme et travailleur humanitaire en Asie centrale et au Moyen-Orient.



J'ai appris beaucoup de choses durant mes missions dans ces régions, je vous en partage quatre ici.

L'expérience d'une femme
va différer de celle d'un homme

J'ai souvent été invitée à des fêtes familiales, comme les mariages et les anniversaires, parce que je suis une femme. Lors de visites sur le terrain, on me demandait souvent de participer à des événements réservés aux femmes. Dans la Plaine de la Bekaa, au Liban, j'ai pu assister avec émotion à l'échographie d'une réfugiée syrienne enceinte qui entendait pour la première fois battre le cœur de son enfant, pendant que les hommes attendaient à l'extérieur. Et parce que je suis étrangère, j'ai aussi pu assister à des réunions de chefs communautaires ou autres rencontres de ce type généralement réservées aux hommes. Mes plus beaux souvenirs sont, cependant, des moments partagés avec des femmes. Je n'oublierai jamais ce mariage en Afghanistan où, dans une tente bondée, les parentes et amies de la mariée tentaient de m'apprendre à danser : un joyeux bazar !

À suivre

Hommage

Il y a 20 ans, Suzanne Ducommun s'en allait !

Le 26 juin 2000, Suzanne Ducommun décédait à l'âge de 89 ans. Pianiste et organiste, illustre personnage du monde artistique du Val-de-Travers, celle qui a formé moult élèves pianistes au cours de sa carrière a grandi et vécu une grande partie de sa vie au Mont-de-Couvet. À l'heure où l'on se met à déboulonner l'histoire, le Val-de-Travers se souvient de ses figures ! Grâce à celles et ceux qui l'ont bien connue, la famille de Fabienne et Marc Pantillon notamment...



Fille d'agriculteurs, sœur de Louis Ducommun, artiste-peintre, auteur du portrait ci-dessous, Suzanne Ducommun a grandi et vécu au Mont-de-Couvet, dans la ferme familiale. Cela ne l'a pas empêchée de s'en aller parfaire sa formation à Vienne. Ainsi, offrant ses services d'éducation des enfants, elle est engagée dans une famille appartenant à l'aristocratie autrichienne et passait ses étés dans le château familial, aux confins de la Hongrie. « Elle avait l'art de se faire engager dans des familles nobles ! C'est l'Anschluss qui l'a conduite à revenir en Suisse ! » précise Marc qui profitait de son piano pour répéter, dans la chambre que Suzanne louait dans la maison Landry puis la maison Roy, là où Fabienne prenait ses premières leçons de piano.

Pianiste et organiste, disions-nous plus haut ! Ce sont plus de trente années que Suzanne Ducommun consacra à la tenue de l'orgue du temple de Couvet, en qualité d'organiste de la paroisse. Elle était venue à l'orgue par le piano, après des études débutées au Conservatoire de Neuchâtel et poursuivies à Vienne. « Je pars à Vienne ! » lançait-elle à un ami qui rétorqua « À Bienne, mais c'est loin ! » ... Nous étions au début du siècle dernier !

Bien sûr, Suzanne ne put se contenter de tenir l'orgue seulement. Elle adorait collaborer avec d'autres instrumentistes et des chanteurs. Ainsi, nombre de concerts de l'Avent sont organisés sous son égide. En parlant de l'orgue, elle disait : « L'instrument se fait vieux, mais il chante bien ! ». En un quart de siècle de pratique de l'orgue du temple, des anecdotes, il y en aurait... Combien de fois Suzanne n'est-elle pas descendue à l'église sur une luge ou à ski ! Une autre fois où, sa montre déréglée, elle est arrivée avec deux heures d'avance au temple, cette autre fois en retard, pendant que le pasteur donnait la bénédiction ! Bref une figure...



Et Marc de conserver l'image de cette « dame » avec son vieux « windjack » passer sous les fils de fer barbelés en roulant de tout son corps, comme un tapis que l'on déroule : « À 75 ans, c'était en effet plus sage que passer par-dessus ! ».

Alors, en ce prochain 26 juin, une pensée pour Suzanne Ducommun !



Semaine à ciel ouVERT

Camp de vacances local et responsable dans la nature du Val-de-Travers

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Viens profiter des vacances avec des enfants de ton âge

Construire des bateaux, des cabanes, créer des œuvres d'art éphémères, chanter à tue-tête, cuisiner sur un feu de camp, découvrir la nature, relever des défis sportifs, ces activités seront ton quotidien !

50 CHF par semaine, 35 CHF dès le 2^e enfant
Info et inscriptions sur www.cielouvert.ch

Boucher-Charcutier aux Verrières
effectue
abattage, fabrication + conditionnement de votre bétail, chasse y compris
Tél. 079 127 63 59
Tél. 077 403 35 52
Heures repas / soir

à l'affiche

DARK WATERS
samedi et dimanche : 20h30
12/10 ans acc.

EN AVANT
dimanche : 15h00 - 6/4 ans acc.

UN DIVAN À TUNIS
vendredi : 20h30 / dimanche : 17h30
10/8 ans acc.

colisée
www.cinecouvet.ch

Annnonce de fermeture du cabinet médical du Dr Jean-Pierre Reinhard

Médecine générale FMH, Grand'Rue 29, 2108 Couvet

Chers patients,

Après 35 ans d'activité à Couvet, n'ayant pas trouvé de successeur au bénéfice d'une formation à la hauteur de mes exigences, je vous informe que je fermerai définitivement mon cabinet médical le

30 juin 2020

Les patients ayant été suivis régulièrement, et qui n'auraient pas encore demandé leur dossier médical, sont priés de le faire par téléphone jusqu'à cette date, puis par écrit.

Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez témoignée durant toutes ces années et je me réjouis de vous croiser au gré de mes futures sorties de retraité.

Dr med. Jean-Pierre Reinhard

032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER

Réouverture le dimanche dès 11 h
...
Dimanche 21 juin à midi:
Filets de perche + carte
...
Du lundi au vendredi,
toujours notre service
à l'emporter ou livraison

Hôtel-Restaurant Les Cernets

1200 m

*une façon simple
d'oxygéner vos loisirs*

L'équipe des Cernets vous invite à venir déguster les truites bio de la pisciculture de Môtiers

ou
découvrir sa carte traditionnelle et les spécialités d'été

Vous pourrez admirer l'exposition de Lotti Bieri
«Le découpage sur papier»

L'artiste exerce le style du Pays-d'Enhaut et en a fait sa passion

NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert 7/7 le midi
Fermé du dimanche soir au mercredi soir inclus
2126 Les Verrières
tél. 032 866 12 65, fax 032 866 13 20
www.hotel-lescernets.ch

*Chambres tout confort
Dortoirs équipés nordique - Sauna
Spécialités régionales
Cuisine de saison*



OEIL FLÂNEUR

Même les panneaux d'informations semblent orphelins car en mal d'annonces de manifestations !

Chez Riquet

Boucherie Traiteur Henri Racine
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Saucisson de Travers Fr. 18.-/kg
du jeudi 18 au mercredi 24 juin inclus
le goût du vrai

LES SIX-COMMUNES
MÔTIERS

CAFÉ-RESTAURANT

Avec l'arrivée du soleil et des belles soirées venez passer un beau moment sous les arcades
Déguster une absinthe, un Hugo ou un spritz au Mauler
Profiter de l'arrivée des chanterelles fraîches
- Salade de ris de veau et chanterelles
- Cassolette de chanterelles en mille-feuille

Et toujours les tartares de bœuf, de veau ou de truite bio de Môtiers

Vous pouvez à nouveau prévoir un repas de famille, de société ou d'entreprise. Nos propositions de menus printaniers sont à votre disposition sur notre site www.sixcommunes.ch
Profitez de nos différentes salles

*Fermetures hebdomadaires:
Lundi toute la journée
Mardi toute la journée*

Pierre-Alain & Marianne Rohrer
CH-2112 Môtiers
Tél. 032 861 2000 - www.sixcommunes.ch

Sarah Modolo
Thérapeute

Nouveau : Soin Access Bars

- Massages thérapeutiques
- Reiki tibétain, maîtrise
- Reiki Karuna, maîtrise
- Praticienne Bye Bye Allergies
- Géobiologie

Rue de la Montagnette 19 - 2114 Fleurier
079 290 76 61 - info@sarah-modolo.ch

JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
info@jschneider.ch
079 699 20 43
2112 Môtiers

THÉRAPEUTE ELSA
Avenue de la Gare 14B
Fleurier
078 868 15 02
Rebouteuse, masseuse diplômée reconnue par les ass. complémentaires.
Sur rendez-vous

PAROISSE CATHOLIQUE FLEURIER
CONVOCATION

à l'assemblée générale annuelle, vendredi 3 juillet 2020 à 19 h 30 dans la salle annexe de l'église.

Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

Création et entretien de jardin

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Entreprise
PUBLI-REPORTAGE

Vos besoins sont nos compétences...

Marin Codoni reprend l'entreprise familiale



Il a fallu 113 ans d'histoire familiale avant que la 5^e génération pointe à l'horizon. C'est avec écoute, compréhension et accompagnement pour chacun de vos projets futurs, que Marin Codoni, âgé de 30 ans, reprend aujourd'hui l'entreprise Codoni SA à Couvet aux côtés de son papa Thierry.

Son apprentissage commence en 2005 dans l'entreprise Maulini SA à Travers dont les deux patrons ont été formés chez Codoni SA. De 2009 à 2014, Marin travaille dans l'entreprise familiale et obtient son certificat de chef d'équipe du bâtiment et génie civil en 2012. Il s'expatrie en 2014 pour suivre l'École technique de la construction à Fribourg et obtient son diplôme de technicien ES en conduite de travaux en 2017, 58 ans après son grand-papa François.



De 2017 à ce jour, Marin a parfait ses connaissances dans une grande entreprise fribourgeoise dont différents gros projets (bâtiments locatifs – halles industrielles – aménagement de routes – villas – Centre administratif Scott). Malgré son exil, son cœur a toujours été vallonnier. Bien que l'avenir soit incertain dans cette petite région pas épargnée par la crise, Marin veut relever le défi avec ténacité et dans le respect des valeurs des 4 générations qui l'ont précédé.

Mener une entreprise exige une forte personnalité. Il faut savoir donner aux autres le courage d'oser, même lorsque le succès est incertain. Personne n'a jamais atteint ses objectifs sans avoir connu de traversée du désert. C'est un fait que l'on oublie un peu facilement, parce qu'aujourd'hui pratiquement tout peut être obtenu en appuyant sur un bouton. Ce n'est cependant pas le cas dans la conduite d'une entreprise. Il s'agit de ne pas perdre l'objectif des yeux, d'être à même de franchir les obstacles avec une certaine aisance et, surtout, de ne pas renoncer. Ne jamais renoncer, en aucun cas. Pour le bien de l'entreprise, de ses collaborateurs et la bienfacture.

L'entreprise a perduré, malgré des périodes de chômage, de récession et la débâcle Dubied, car elle a su se restructurer en conservant le savoir-faire dans les domaines de restauration des anciens bâtiments avec des méthodes ancestrales revalorisées aujourd'hui.

Les vœux les plus chers de son grand-oncle Jean-Baptiste en 2007, lors du discours des 100 ans de l'entreprise, étaient de continuer le défi lancé par leurs ancêtres avec le secret de réaliser toujours un travail de qualité avec le respect et l'amour propre de notre beau métier de maçon.

Jean-Jacques Rousseau 4 – 2108 Couvet – codoni@bluewin.ch – 032 863 12 16
Thierry Codoni 079 679 54 05 – Marin Codoni 079 679 31 31

Une semaine à ciel ouVERT : un camp de vacances local et responsable au Val-de-Travers

Afin de vivre cet été si spécial pour la jeunesse, sans Passeport vacances et avec la plupart des camps annulés, une alternative inédite a vu le jour au Vallon. Enseignante en année sabbatique, Anne-Dominique Jacot propose une semaine à ciel ouVERT, un camp de vacances local, responsable, dans la nature, pour les enfants de 6 à 12 ans.

À travers un concept simple, l'idée est de proposer une solution pour les enfants qui risqueraient de se retrouver seuls à la maison ou de trouver le temps long pendant l'été. Le camp est sans logement, ce qui simplifie l'infrastructure, et permet surtout de respecter les mesures d'hygiène. Le rendez-vous est à Môtiers à 8 h et les enfants sont accueillis jusqu'à 16 h du lundi au vendredi. Au programme : construction de cabanes, de petits bateaux, balades, observations, cuisine sur le feu, chant, créations artistiques, défis sportifs. Le tout

dans un groupe d'une quinzaine d'enfants encadrés par des adultes passionnés. Les surprises, les rires et l'énergie seront au rendez-vous dans l'écrin de verdure du Val-de-Travers.

Grâce au soutien de la commune, une salle est prévue pour passer des moments au sec si le temps se fait trop maussade. Le camp, très bon marché, a été créé pour permettre à toutes les familles d'inscrire leurs enfants. Ainsi, les organisateurs sont encore à la recherche de sponsors qui pourraient les soutenir, notamment en offrant les dix-heures pour les petits explorateurs.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à une des trois semaines proposées.

Du 13 au 17 juillet ; du 20 au 24 juillet ; du 3 au 7 août. Contact et inscriptions : www.cielouvert.ch (voir annonce en page 5).

CE NUMÉRO EST DE
8 PAGES

Dans nos législatifs

Le Conseil général de La Côte-aux-Fées tiendra sa séance lundi prochain, à 20 h 15, à la salle de gymnastique du village.

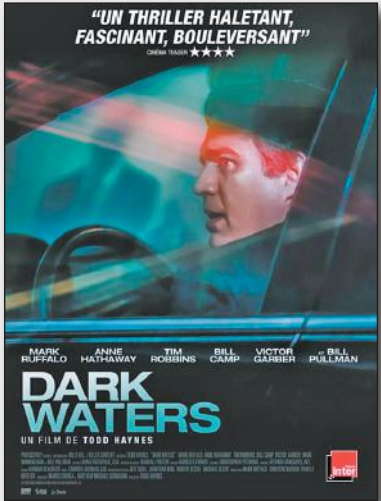
À l'ordre du jour figurent notamment deux demandes de crédits supplémentaires : l'une relative à l'étude des plans généraux d'alimentation en eau pour la commune de La Côte-aux-Fées et Semver de Fr. 42'000.- et Fr. 52'000.- et l'autre pour le changement de deux pompes à la station de Saint-Sulpice/Semver, de Fr. 165'000.-

Il se penchera également sur l'arrêté relatif au pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages.

LES FILMS

Dark waters

De Todd Haynes, États-Unis, biopic, drame, avec Mark Ruffalo, Anne Hathaway, Tim Robbins...



Robert Bilott est un avocat spécialisé dans la défense des industries chimiques. Interpellé par un paysan, voisin de sa grand-mère, il va découvrir que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région. Afin de faire éclater la vérité sur la pollution mortelle due aux rejets toxiques de l'usine, il va risquer sa carrière, sa famille, et même sa propre vie...

Un divan à Tunis

De Manele Labidi, France, drame, comédie, avec Golshifteh Farahani, Majd Mastoura, Aïcha Ben Miled...

Après avoir exercé en France, Selma, 35 ans, ouvre son cabinet de psychanalyse dans une banlieue populaire de Tunis. Au lendemain de la Révolution, la demande s'avère importante dans ce pays « schizophrène ». Mais entre ceux qui prennent Freud et sa barbe pour un frère musulman et ceux qui confondent séances



tarifiées avec « prestations tarifées », les débuts du cabinet sont mouvementés... Alors que Selma commence enfin à trouver ses marques, elle découvre qu'il lui manque une autorisation indispensable pour continuer d'exercer...

En avant

De Dan Scanlon, États-Unis, animation, fantastique, avec Thomas Solivérès, Pio Marmai, Tom Holland...



Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



OEIL DU LECTEUR

Couvet, métropole intercontinentale...
@ Véronique Ekström

Espace culturel

PUBLI-REPORTAGE

C'est reparti pour les galeristes Ioset

Nous traversons des jours particuliers. Bleu de Chine a dû annuler deux expositions, ainsi que leurs animations culturelles, pendant le confinement. Aujourd'hui, la vie « normale » reprend petit à petit et nous en sommes très heureux.

Tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, nous ouvrirons les portes de notre galerie à partir du samedi 27 juin prochain.

Notre exposition restera exceptionnellement ouverte jusqu'au dimanche 2 août – nous pensons ainsi contribuer selon nos possibilités à animer un été culturel où beaucoup d'événements ont été annulés cette année.

Pour ce retour, nous exposerons nos propres œuvres. Philippe aura 60 ans en juillet et il souhaite faire une grande fête en exposant ses sculptures dans les deux salles de la galerie mais aussi dans le jardin et son atelier.

Y aura-t-il 60 œuvres ? Peut-être... En tout cas, la période de confinement a porté bien des fruits et le public verra beaucoup de nouveautés !

Les tableaux d'Adriana feront écran à ce monde tendre et drôle. Les temps que nous vivons lui ont permis de faire un travail réfléchi et elle montrera

une majorité d'œuvres nouvelles, ainsi que, exceptionnellement, trois sculptures exprimant les barrières et l'éloignement de l'autre.

Nous aurons la chance d'accueillir la chanteuse Mildred Aubry, qui viendra nous enchanter de sa voix chaleureuse et des rythmes de son Brésil natal, le dimanche 11 juillet à 19 heures. L'entrée sera gratuite avec collecte à la fin du concert.

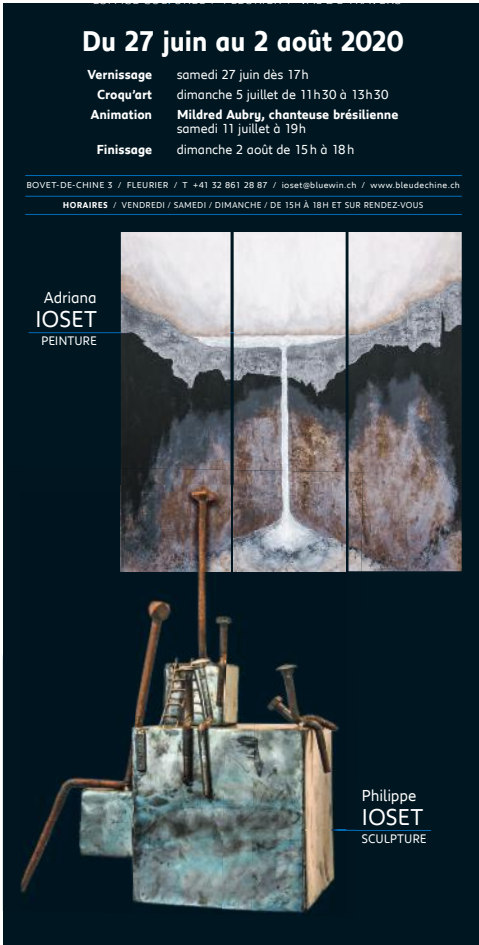
Le dimanche 5 juillet, nous ferons notre traditionnel Croqu'art : quelques spécialités préparées par les artistes pour accueillir le public en toute convivialité. C'est gratuit. Nous vous prions de vous inscrire afin d'en faciliter l'organisation, mais n'hésitez pas à venir quand même si vous le décidez au dernier moment.

Nous nous réjouissons de vous revoir nombreux (mais distancés) après cette longue pause !

Si vous voulez visiter l'exposition en privé, contactez-nous et nous vous recevrons en dehors des horaires de la galerie.

Nous sommes là pour vous.

Adriana et Philippe Ioset, www.bleudechine.ch



Une manifestation pour combler le vide laissé par l'Abbaye de Fleurier

L'association Jeunessexpress organise deux journées de fête les 3 et 4 juillet à Fleurier. Son plan de protection a été validé par les autorités compétentes.

Offrir à nouveau des moments festifs à la population. L'association vallonnière Jeunessexpress (Jex) s'est lancée dans l'organisation d'une manifestation qui se tiendra les 3 et 4 juillet sur le terrain des Lerreux à Fleurier. Le vendredi soir, un afterwork sera proposé et le samedi, la manifestation se tiendra en mode garden-party.

Le plan de protection des organisateurs a été validé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et la demande d'autorisation est sur le point de tomber aussi.

Les règles à respecter

L'événement sera ouvert à 250 personnes maximum par jour pour

ne pas dépasser, avec les collaborateurs de l'association, le nombre autorisé de 300 personnes. Si une personne s'en va, elle ne peut pas être remplacée par un nouvel arrivant. Les participants devront donner leurs coordonnées (nom, prénom et numéro de téléphone), comme la distance de deux mètres et le port du masque ne pourront pas être respectés dans ce contexte, explique Pierre-François Gobat, chef du SCAV. L'objectif est de permettre un traçage des fêtards si un cas positif de Covid-19 est décelé à l'issue de la manifestation. L'espace sera délimité par des barrières pour n'avoir qu'une entrée. Les collaborateurs seront formés aux normes d'hygiène et de nettoyage à respecter. Un service de sécurité sera aussi mis en

place pour canaliser les entrées et assurer le départ des fêtards dans de bonnes conditions.

Tout organisateur de ce type de manifestation prend à sa charge la responsabilité de l'événement et de ses conséquences. Le signataire du plan de protection est donc responsable jusque sur le plan pénal en cas de non-respect des mesures validées ou d'éventuels débordements. Mais cette prise de risque ne fait pas peur à Emil Margot, caissier de l'association Jex.

Source RTN/ /sbe-swe

DES NOMS

Jonathan Delachaux expose ses œuvres à Bex & arts, du 22 juin au 18 octobre. Plus d'informations sur www.bexarts.ch

MULTISPORTS

Neuchallenge Défis sportifs inédits et gratuits à relever dès aujourd'hui !

Dès maintenant, le premier parcours chronométré du Neuchallenge 2020 est à disposition des sportifs confirmés et amateurs. Compatibles avec les mesures de protection contre le Covid-19, les défis permettent aux participants de se surpasser, en gravissant les plus beaux cols de la région.

Bonne nouvelle pour les sportifs de la région impatients de se dépenser : après un printemps semi-confiné, Tourisme neuchâtelois propose cet été trois défis en plein air, ouverts à tous, pour se surpasser en toute sécurité.

Le 12 juin, c'est par le défi de La Brévine que le Neuchallenge commence. Le départ et l'arrivée sont situés devant le magasin Sibéria Sports, partenaire de l'étape.

Des défis sportifs pour découvrir la région et ses auberges

Le concept du Neuchallenge est simple : chaque étape reste ouverte pendant six semaines. Une boîte au départ contient des cartes de participation gratuites qu'il faut remplir, puis passer dans l'horodateur. Vient ensuite le défi à proprement dit, parcourir l'itinéraire balisé. Ce dernier est toujours proposé aux vélos, ski roues et à la course à pied, avec des itinéraires différents selon la discipline choisie. À l'arrivée, il suffit de repasser sa carte dans l'horodateur.

Chaque parcours se termine à proximité d'un restaurant. Une façon pour Tourisme neuchâtelois de mettre en lumière ces auberges et leurs produits du terroir, et

l'occasion pour les participants de s'offrir un rafraîchissement bien mérité, en profitant de la vue.

Classements par catégories et un grand prix

Neuchallenge permet aussi de comparer sa performance avec celles des autres amateurs de sports nature. Les cartes de participation sont régulièrement relevées pour pouvoir mettre à jour en continu les classements par étapes, disciplines, sexe et poids notamment.

Enfin, les plus fidèles participants qui auront pris part aux trois défis auront l'opportunité de participer au tirage au sort final avec à la clé un bon de Fr. 800.-.

Infos pratiques

Défi de La Brévine, 12 juin – 22 juillet, La Brévine – Le Cerneux-Péquignot – La Chaux-du-Milieu – La Brévine.

Défi du Mont d'Amin, 24 juillet – 2 septembre, Chézard/Saint-Martin – La Vue-des-Alpes (nouveau parcours de course à pied).

Défi de la Petite Joux, 4 septembre – 18 octobre, Les Ponts-de-Martel – La Petite Joux (nouveau défi).



SKINORDIQUE



CRP ski nordique GJ Nomination de Damien Pellaton à la direction

Le Giron jurassien des clubs de sports de neige a nommé Damien Pellaton au poste de directeur du Centre régional de performance ski nordique du Giron jurassien.

À 44 ans, Damien Pellaton est actif au sein du comité de l'association, et également responsable de la relève du SC La Brévine. Il succède à Jérôme Ducommun, directeur

de cette structure depuis sa création à l'automne 2016. Ce dernier assurera la transition en collaboration avec Damien Pellaton jusqu'à la fin août, notamment dans le domaine scolaire. Par ailleurs, Jérôme Ducommun continue son engagement au Giron jurassien en tant que directeur et entraîneur du CRP ski alpin GJ, ainsi que comme chef alpin.



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Vente terrain communal

La commune de Val-de-Travers met en vente publique le bien-fonds 2073 du cadastre de Travers.

Surface vendue : 771 m au prix de 150 francs le m².

Le critère du développement démographique régional sera appliqué lors de l'attribution du bien.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Christian Mermet, conseiller communal ☎ 032 886 43 77 ou par mail à Urbanisme.VDT@ne.ch.

Les offres écrites seront adressées au Dicastère du territoire, Grand'Rue 38, 2108 Couvet, d'ici le **31 juillet 2020**, sous enveloppe fermée, avec la mention « Vente immobilière ».

À LOUER
aux VERRIÈRES centre du village
Grand appartement de 110 m²
Rénové, cuisine agencée, cave,
situé au rez-de-chaussée avec balcon.
4 1/2 pièces.
Loyer **Fr. 1'000.-** charges comprises
Possibilité d'un local-atelier attenant
et d'un garage.
Libre le 1^{er} octobre 2020
Renseignements : Tél. 032 863 50 41

À LOUER à TRAVERS,
centre du village
pour le 1^{er} juillet
ou à convenir
Joli 3 1/2 pièces
avec balcon, belle vue,
jardin et nature.
Cuisine agencée
habitable, chambres
avec parquet, salle
de bains/baignoire,
réduit, cave, galetas.
Loyer **Fr. 800.-**
+ charges
Tél. 078 885 18 87

À VENDRE
à COUVET
**Immeuble
avec jardin**
Excellent rendement
idéal pour investisseur,
possibilité création
de 2 unités
dans les combles.
Faire offres sous chiffre
F-543 au Courrier du
Val-de-Travers hebdo,
Place d'Armes 15,
case postale 96,
2114 Fleurier

À LOUER
à FLEURIER - Centre
dès le 1^{er} juillet
**Appartement
de 5 pièces**
Cuisine agencée,
salle de bains avec
baignoire d'angle,
douche séparée,
2 WC séparés, salon,
salle à manger avec
cheminée. Galetas
+ dépendance.
Loyer **Fr. 1'000.-**
+ Fr. 250.- de charges
Tél. 079 708 89 48

À LOUER
LES VERRIÈRES
Grand-Bourgeau 66
de suite
**Appartement
de 3 1/2 pièces**
Cave, buanderie, place
de parc et grand jardin
en commun.
Loyer **Fr. 780.-**
charges comprises
Tél. 079 441 69 80

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
**Grand
appartement
de 5 pièces**
Rénové.
Loyer **Fr. 1'300.-**
charges comprises.
**Renseignements :
Tél. 032 865 11 31**

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
pour le 1^{er} octobre
**Spacieux
appartement
de 5 pièces
sur 2 niveaux**
Refait à neuf, cuisine
agencée habitable,
cheminée de salon,
2 salles d'eau, lave-
linge et sèche-linge,
entrée indépendante,
garage + place de
parc et grand terrain.
Loyer **Fr. 1'400.-**
charges comprises
Tél. 079 124 16 34



Mr Kola, voyant médium
Résout les problèmes qui vous inquiètent : retour
immédiat et rapide de l'être aimé, impuissance sexuelle,
chance aux jeux, désenvenement, fidélité, etc.
Résultat rapide et 100% garanti
Tél. 079 951 86 67

VAL ENERGIE

SANTAIRE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET
T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
www.val-energie.ch

Obrist
Cheminée Sàrl
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée

Ah! une cheminée Obrist!

Obrist Cheminée Sàrl
+41 32 730 55 00
Rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel
info@obrist-cheminee.ch
www.obrist-cheminee.ch

Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

CODONI SA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16
M. +41 79 679 54 05 | F. +41 32 863 13 84
codoni@bluewin.ch

Menuiserie - Charpente - Couverture
Ludovic Suter Sàrl

2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

MENUISERIE
RENE FUHRER
2112 Môtiers
Tél. 032 861 28 76 - Nat 079 225 70 02

REVÊTEMENTS DE SOLS + PARQUETS
RÉNOVATION D'ANCIENS PARQUETS
FENÊTRES ET VOILETS TOUS TYPES
VITRERIES



Votre journal sur **www.courrierhebdo.ch**



Covid-19

Plan de protection obligatoire pour toutes les manifestations publiques

Depuis le 6 juin, tout organisateur de manifestations publiques doit prévoir un plan de protection sanitaire. Ce plan doit être soumis aux autorités cantonales pour validation. Chaque organisateur est responsable de veiller à l'application des mesures sanitaires définies. Si la distanciation sociale de deux mètres ne peut pas être respectée, la collecte des coordonnées des participants est obligatoire.

Vu l'évolution favorable de la situation épidémique en Suisse, la Confédération a autorisé, dès le 6 juin 2020, l'organisation de manifestations jusqu'à 300 personnes. Malgré ces récents assouplissements, une application stricte des mesures de distanciation sociale et d'hygiène reste de mise. Des cas sporadiques du Covid-19 sont encore recensés. Certaines mesures doivent donc être mises en œuvre afin de pouvoir rapidement circonscrire une éventuelle seconde vague.

Par conséquent, chaque organisateur doit élaborer un plan de protection pour garantir la sécurité de toutes et tous pendant la manifestation prévue. Ce plan doit être soumis au service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Cette demande concerne uniquement les manifestations publiques qui prévoient d'accueillir entre 30 et 300 personnes.

Dans le cadre de ce plan de protection, chaque organisateur doit désigner une personne responsable

qui veillera au respect des mesures de protection définies et qui assurera le contact avec les autorités avant, pendant et au besoin après la manifestation. Le SCAV se tient à disposition de chaque organisateur par téléphone au 032 889 68 30 ou par courriel à l'adresse électronique scav.mp@ne.ch pour lui fournir les informations complémentaires utiles à l'élaboration de ces plans. Le site internet du SCAV (Manifestations publiques - République et canton de Neuchâtel) informe dans le détail.

Protéger les participants grâce aux enquêtes d'entourage

Dans les cas où la distanciation sociale ne peut pas être respectée, d'autres moyens de protection

doivent être mis en œuvre comme le port d'un masque par toutes et tous les participants ou la mise en place de parois de séparation. Si ces moyens de protection ne peuvent pas être mis en œuvre, les organisateurs doivent impérativement tenir une liste avec noms, prénoms et numéros de téléphone de toutes et tous les participants.

Ces données personnelles doivent être conservées 14 jours et mises à disposition des autorités sanitaires en cas de besoin. Les personnes ayant été en contact étroit avec une ou des personnes atteintes de la maladie pourront ainsi être retrouvées et mises en quarantaine si nécessaire. Ces dispositions préventives permettent de limiter au maximum l'éventua-

lité d'une transmission du virus parmi les participants à la manifestation.

Principes pour les manifestations privées

Les organisateurs de manifestations privées jusqu'à 300 personnes (mariages, anniversaires, réunions de famille, répétitions des sociétés de musique, chorales, etc.) ne doivent pas élaborer de plans de protection mais les règles de distanciation sociale et d'hygiène doivent être respectées. S'il n'est pas possible de les respecter, la collecte des coordonnées personnelles des participants doit également être effectuée.

Comm.